

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ROSE-DU-NORD

9 janvier 2023

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 9 janvier 2023  
à 19 h 00 au Pavillon de la montagne.**



**Présents : M. Claude Riverin, maire**

M. Michel Blackburn, conseiller poste 1  
M. Eric Larouche, conseiller poste 2  
M. Étienne Voyer, conseiller poste 3  
Mme Kim Limoges, conseillère poste 4  
M. Gilles Tremblay, conseiller poste 5  
Mme Suzan Lecours, conseillère poste 6

**Absent(s) :**

Est également présent, M. Éric Emond, directeur général et secrétaire-trésorier, agissant à titre de secrétaire d'assemblée.

Note : Une copie de l'ordre du jour et une copie des projets de procès-verbaux ont été remises 72 heures avant la journée de cette séance.

---

Tous les conseillers formant quorum sous la présidence du maire, M. Claude Riverin, l'assemblée est déclarée ouverte.

**1. MOT DE BIENVENUE**

M. Le maire, Claude Riverin souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil. Il salue les citoyens qui assistent à la séance et profite de l'occasion pour souhaiter une bonne année à tous les citoyens de Sainte-Rose-du-Nord.

**001-2023**

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

CONSIDÉRANT que M. le maire, Claude Riverin a fait lecture de l'ordre du jour :

CONSIDÉRANT QU'IL EST proposé d'ajouter le point suivant au varia :

10.1 Rappel, prudence et respect de la propriété d'autrui

IL EST PROPOSÉ par M. Gilles Tremblay, conseiller, appuyé par Mme Suzan Lecours, conseillère, et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant :

**1. MOT DE BIENVENUE**

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR - résolution**

**3. PROCÈS-VERBAUX**

- 3.1** Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 décembre 2022 – **résolution**
- 3.2** Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 8 décembre 2022 – résolution
- 3.3** Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 12 décembre 2022 – résolution
- 3.4** Adoption du procès-verbal de la deuxième séance extraordinaire du 12 décembre 2022 – résolution

**4. CORRESPONDANCE**

- 4.1** Lettre des producteurs acéricoles de Québec

**5. COMITÉS ET DOSSIERS MAJEURS**

- 5.1** Tour de table, comités et dossiers majeurs
- 5.2** Planification stratégique- état de situation
- 5.3** Projet eaux usées, séance d'information
- 5.4** Quai municipal, état de situation

**6. ADMINISTRATION ET FINANCES**

- 6.1** Dépôt de la liste des revenus reçus en décembre 2022
- 6.2** Dépôt de la liste des dépenses pour le mois de décembre 2022
- 6.3** Intérêts pécuniaires, élus, 2023 – dépôt
- 6.4** Modification, conditions de travail du personnel de la municipalité, 2023 – résolution
- 6.5** Modification, conditions de travail du directeur général, 2023 – résolution
- 6.6** Permis d'intervention annuel, rue du Quai, ministère des Transports et de la Mobilité durable - résolution

**7. AUTORISATIONS DE PAIEMENTS**

- 7.1.** Autorisation de paiement, 2e versement, Ferme de l'Anse aux foins, déneigement de certains chemins, 9766.55\$
- 7.2** Autorisation de paiement, cinq citoyens sentier motoneige M. Serge Bouchard 1 500 \$, Jean-Claude Duguay 600 \$, Société Lacoudes 2 190 \$ Gilles Tremblay 1 000 \$ Robin Tremblay 267 \$
- 7.3** Autorisation de paiement, Filgo Énergie, 6 108.18\$, diesel
- 7.4** Ratification de paiement, Dynamique Électrique, génératrice, 59 350 \$ (1<sup>er</sup> vers. : 14 837,50 \$, 2<sup>e</sup> ver. : 29 676 \$, 3<sup>e</sup> vers. 14 837,50 \$)
- 7.5** Autorisation de paiement, PG solution, services en comptabilité, 8 216.12\$

**8. URBANISME**

- 8.1** Rapport de l'inspectrice en bâtiment et en environnement – dépôt

**9. RÈGLEMENTS**

## **10. DIVERS**

10.1 Rappel, prudence et respect de la propriété d'autrui

## **11. PÉRIODE DE QUESTIONS**

## **12. DISPOSITIONS FINALES**

12.1 Levée de la séance

## **3. PROCÈS-VERBAUX**

**002-2023**

### **3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 décembre 2022**

Il est proposé par Mme Kim Lizotte, conseillère, appuyée par M. Étienne Voyer, conseiller, que soit adopté le procès-verbal de la séance extraordinaire du 5 décembre 2022, sans modification et avec dispense de lecture.

**Adopté à l'unanimité**

**003-2023**

### **3.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 8 décembre 2022**

Il est proposé par M. Étienne Voyer, conseiller, appuyé par Mme Suzan Lecours, conseillère, que soit adopté le procès-verbal de la séance extraordinaire du 8 décembre 2022, sans modification et avec dispense de lecture.

**Adopté à l'unanimité**

**004-2023**

### **3.3 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 12 décembre 2022**

Il est proposé par M. Gilles Tremblay, conseiller, appuyé par M. Étienne Voyer, conseiller, que soit adopté le procès-verbal de la séance extraordinaire du 12 décembre 2022, sans modification et avec dispense de lecture.

**005-2023**

### **3.4 Adoption du procès-verbal de la deuxième séance extraordinaire du 12 décembre**

Il est proposé par Mme Kim Limoges, conseillère, appuyée par M. Étienne Voyer, conseiller, que soit adopté le procès-verbal de la deuxième séance extraordinaire du 12 décembre 2022, sans modification et avec dispense de lecture.

#### **4. CORRESPONDANCE**

##### **4.1 Lettre des producteurs acéricoles de Québec**

M. Eric Emond, directeur général et greffier-trésorier, résume la lettre des producteurs et productrices acéricoles de Québec-Rive-Nord.

CONSIDÉRANT la lettre des producteurs et productrices acéricoles de Québec-Rive-Nord adressée au maire Claude Riverin et datée du 3 janvier 2023;

CONSIDÉRANT que l'organisme demande l'appui du conseil dans ses démarches auprès du gouvernement du Québec afin que le nombre d'hectares de forêts publiques réservés à l'acériculture soit haussé;

CONSIDÉRANT l'importance de l'acériculture sur le territoire de Sainte-Rose-du-Nord :

POUR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ par Mme Suzan Lecours, conseillère, appuyée par M. Michel Blackburn, conseiller, et adopté à l'unanimité, d'appuyer les producteurs et productrices acéricoles de Québec-Rive-Nord dans leurs démarches auprès du gouvernement du Québec concernant une éventuelle augmentation du nombre d'hectares de forêts publiques réservées à l'acériculture.

#### **5. COMITÉS ET DOSSIERS MAJEURS**

##### **5.1 Tour de table, comités et dossiers majeurs.**

Mme Suzan Lecours informe la population que la bibliothèque conserve son mode de fonctionnement, c'est-à-dire que les visites se font sur demande.

Mme Lecours mentionne que Club de l'Amitié invite ses membres à un souper qui aura lieu le 14 janvier, au Pavillon de la Montagne.

##### **5.2 Planification stratégique, état de situation**

M. Eric Emond, directeur général et greffier-trésorier dresse un bilan des dernières démarches liées à la planification stratégique.

Il mentionne qu'un comité de travail est en train d'approfondir certains éléments soulevés lors de la consultation auprès de la population.

##### **5.3 Projet eaux usées, séance d'information**

M. le maire, Claude Riverin annonce que les travaux d'ingénierie ont repris concernant le projet de traitement des eaux usées.

Il annonce que la municipalité entend tenir une séance d'information sur cette question le 13 février 2023, sous réserve de la disponibilité des experts au dossier.

#### **5.4 Quai municipal, état de situation**

M. le maire, Claude Riverin, mentionne qu'une importante rencontre a eu lieu le 16 décembre 2022. Des représentants du député fédéral, du député provincial, de la MTC du Fjord-du-Saguenay, de Promotion Saguenay, de l'Association touristique du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la SADC étaient sur place.

Il mentionne que le groupe a établi un plan de match afin de pouvoir effectuer les travaux de réfection nécessaires pour permettre de tenir les activités régulières en 2023.

Parallèlement, des démarches ont été entreprises afin de connaître l'ampleur des travaux requis pour une réparation à long terme.

Le maire souligne la mobilisation régionale dans ce dossier.

### **6. ADMINISTRATION ET FINANCES**

#### **6.1 Dépôt de liste des revenus reçus en décembre 2022**

M. Eric Emond, directeur général et greffier-trésorier dépose la liste des revenus reçus en décembre 2022.

#### **6.2 Dépôt de la liste des dépenses pour le mois de décembre 2022**

M. Eric Emond, directeur général et secrétaire-trésorier dépose la liste des comptes payés pour le mois de décembre 2022.

#### **6.3 Intérêts pécuniaires, élus, 2023**

M. Eric Emond, directeur général et greffier-trésorier procède au dépôt des déclarations d'intérêt pécuniaire de tous les membres du conseil pour l'année 2023 tel que le stipule l'article 357 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

**007-2023**

#### **6.4 Modification, condition de travail du personnel de la municipalité, 2023**

ATTENDU la résolution 010-2022 qui fixait le salaire des employés municipaux ;

ATTENDU la volonté du conseil d'offrir des conditions de travail comparables avec le marché du travail et plus particulièrement avec les autres municipalités de la MRC du Fjord-du-Saguenay ;

ATTENDU la volonté du conseil d'offrir une augmentation salariale de 4% à ses employés afin de s'approcher de l'augmentation de l'Indice des prix à la consommation ;

ATTENDU QUE le conseil souhaite hausser de 3% à 4% la contribution de l'employeur au REER collectif afin de se rapprocher de ce qui est offert aux employés des autres municipalités;

ATTENDU que les augmentations proposées seront rétroactives au 1er janvier 2023 :

ATTENDU que le budget 2023 adopté par le conseil prévoyait ces augmentations :

POUR CES MOTIFS, Il est proposé par Mme Suzan Lecours, conseillère, appuyée par M. Gilles Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord adopte le tableau de suivi des salaires prévoyant une augmentation salariale rétroactive au 1er janvier 2023 de 4% pour les employés municipaux et une hausse de 1% de la contribution de l'employeur au REER collectif, pour l'année 2023.

**008-2023**

#### **6.5 Modification, conditions de travail du directeur général, 2023**

ATTENDU le contrat de travail du directeur général et greffier-trésorier;

ATTENDU la volonté du conseil d'offrir des conditions de travail comparables avec le marché du travail et plus particulièrement avec les autres municipalités de la MRC du Fjord-du-Saguenay ;

ATTENDU la volonté du conseil d'offrir une augmentation salariale de 5% au directeur général et greffier-trésorier ;

ATTENDU que les augmentations proposées seront rétroactives au 1er janvier 2023 :

ATTENDU que le budget 2023 adopté par le conseil prévoyait cette augmentation :

POUR CES MOTIFS, Il est proposé par M. Michel Blackburn, conseiller, appuyé par M. Étienne Voyer, conseiller, et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Sainte-

Rose-du-Nord accorde une augmentation salariale rétroactive au 1er janvier 2023 de 5% au directeur général et greffier-trésorier, pour l'année 2023.

**009-2023**

### **6.6 Permis d'intervention annuel, rue du Quai, ministère des Transports et de la Mobilité durable**

ATTENDU la nécessité de procéder au renouvellement du permis d'intervention annuel 2022 du ministère des Transports du Québec ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord s'engage à respecter les clauses du permis d'intervention annuel 2023 pour les travaux d'aqueduc, d'égout ou d'entretien mineur et à remettre les lieux dans le même état qu'avant l'exécution des travaux ;

En conséquence, Il est proposé par M. Étienne Voyer, conseiller, appuyé par Mme Suzan Lecours, conseillère, et résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord procède au renouvellement du présent permis d'intervention annuel du ministère des Transports du Québec ;

QUE le maire, M. Claude Riverin, et/ou le directeur générale et greffier-trésorier, M. Eric Emond, soient autorisés à signer au nom de la Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord tout documents pertinents à la présente entente.

## **7. AUTORISATION DE PAIEMENT**

**010-2023**

### **7.1 Autorisation de paiement, 2<sup>e</sup> versement, Ferme de l'Anse aux foins, déneigement de certains chemins, 9766.55\$**

Il est proposé par M. Michel Blackburn, conseiller, appuyé par M. Eric Larouche, conseiller, et adopté à l'unanimité d'autoriser le paiement du premier versement de la facture de la Ferme de l'Anse aux foins pour le déneigement de certains chemins pour un montant de 9766.55\$.

**011-2023**

### **7.2 Autorisation de paiement, cinq citoyens, sentiers motoneige M. Serge Bouchard 1 500\$, M. Jean-Claude Duguay 600\$, Société Lacoudes 2 190\$, Gilles Tremblay 1 000 \$ Robin Tremblay 267\$**

CONSIDÉRANT que le conseil municipal autorise l'octroi d'un montant aux propriétaires qui accordent un droit de passage pour le sentier de motoneige de calibre international ;

CONSIDÉRANT que ce montant doit être versé annuellement selon l'entente intervenue entre les cinq propriétaires et la municipalité :

POUR CES MOTIFS, il est proposé par M. Gilles Tremblay, conseiller, appuyé par M. Eric Larouche, conseiller et résolu à l'unanimité que le conseil ratifie le paiement du montant annuel à être versé aux propriétaires concernés totalisant 5 557 \$ de la façon suivante :

Serge Bouchard : 1 500 \$  
Jean-Claude Duguay: 600 \$  
Société Lacoudes : 2 190 \$  
Gilles Tremblay : 1 000 \$  
Robin Tremblay : 267 \$.

**012-2023**

**7.3 Autorisation de paiement, Filgo Énergie, 6 108.18\$, diesel**

Il est proposé par M. Étienne Voyer, conseiller, appuyé par Mme Suzan Lecours, conseillère, et adopté à l'unanimité d'autoriser le paiement de la facture de Filgo Énergie pour un montant de 6 108.18\$ pour l'achat de diesel.

**013-2023**

**7.4 Ratification de paiement, Dynamique Électrique, 59 350\$ (1<sup>er</sup> versement 14 837.50\$, 2<sup>e</sup> versement 29 676\$, 3<sup>e</sup> versement 14 837.50)**

Il est proposé par M. Gilles Tremblay, conseiller, appuyé par Mme Kim Limoges, conseillère, et adopté à l'unanimité de ratifier le paiement des factures de Dynamique Électrique de 14 837.50\$, 29 676\$ et 14 837.50\$ pour l'acquisition et l'installation d'une génératrice.

**014-2023**

**7.5 Autorisation de paiement, PG solution, services en comptabilité 8 216.12\$**

Il est proposé par M. Étienne Voyer, conseiller, appuyé par Mme Suzan Lecours, conseillère, et adopté à l'unanimité d'autoriser le paiement de la facture de PG Solutions au montant de 8 216.12\$ pour des services en comptabilité.

## **8. URBANISME**

### **8.1 Rapport de l'inspectrice en bâtiment et en environnement**

Le bilan des permis durant le mois de décembre 2022 est déposé.

## **9. RÈGLEMENTS**



## **10. DIVERS**

### **10.1 Rappel, prudence et respect de la propriété d'autrui**

M. le maire, Claude Riverin rappelle que même si la saison hivernale est débutée depuis un certain temps, on constate du retard au niveau de l'épaisseur et de la qualité de la glace sur les différents cours d'eau situés sur le territoire de la municipalité.

Il invite donc la population à faire preuve d'une grande prudence.

Aussi, il rappelle l'importance de respecter les propriétés privées. La pêche blanche sur le Saguenay n'est pas débutée, mais il insiste sur l'obligation d'utiliser les accès aménagés par la municipalité pour se rendre sur la rivière.

## **11. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le maire répond aux questions des personnes présentes dans la salle.

## **12. DISPOSITIONS FINALES**

**015-2023**

### **12.1 Levée de la séance**

Mme Suzan Lecours propose que la séance soit levée à 19 h 50.

---

ERIC EMOND  
Directeur général et secrétaire-  
trésorier

---

CLAUDE RIVERIN  
Maire

